

« Le vrai bonheur en ce monde est d'être paisible. »

Phocylide de Milet, *Sentences et adages*, VI<sup>e</sup> s. av. J.-C.

## Informations générales

### Consignes de sécurité

Chaque élève doit pouvoir justifier de son identité en entrant dans l'établissement : **il devra donc montrer son carnet de correspondance à l'entrée ou à l'accueil.**

Par ailleurs, **pour des raisons de sécurité**, il n'est pas possible de stationner devant l'établissement aux heures d'entrée et de sortie : **il faut éviter les attroupements devant le portail et aux abords de l'école.**

### Règlement intérieur

Chaque élève a reçu un carnet de correspondance le jour de la rentrée. Il doit faire signer par ses parents chacune des rubriques. Il s'agit d'un document que **chacun doit être en mesure de présenter à tout moment. Tout élève qui ne sera pas en mesure de présenter son carnet à un professeur sera sanctionné.** Les carnets de correspondance seront contrôlés régulièrement. Aucun graffiti ne sera accepté sur ce document. La photo de chaque élève sera transmise par le photographe, il n'est donc pas nécessaire d'en prévoir une.

### Tenue correcte

Nous vous rappelons que **le port d'une tenue correcte est exigé.** Des mesures seront prises si nous estimons que les tenues ne sont pas appropriées au travail scolaire. La Direction sensibilisera les élèves à cette question et répondra aux interrogations.

### Emploi du temps

Quelques précisions concernant le **premier cours de langues vivantes** :

- Collège : les élèves attendent leurs professeurs au niveau du perron de l'entrée C.
- Lycée : les élèves attendent leurs professeurs au M'eating.

### Changement d'option

Tout **changement d'option** devra être signalé par un courrier des parents à l'attention de Monsieur NICOLAS qui sera donné à Mme MORA pour le lycée et à Mme TERRASSE pour le collège **pour le vendredi 16 septembre 2022 au plus tard. Au-delà de cette date, aucune modification ne sera plus acceptée.**

### Infirmierie

L'infirmierie sera fermée au mois de septembre. Elle sera ouverte à partir d'octobre que lors des récréations et sur le temps de la pause méridienne. L'accès à l'infirmierie n'est plus possible pendant les heures de cours. Il est rappelé qu'un élève souffrant doit rester à la maison et que la délivrance de médicaments par l'infirmière n'est pas autorisée sans ordonnance.

### Equipements numériques

Chaque élève de la 6<sup>ème</sup> à la Terminale, apporte son propre équipement numérique en classe pour pouvoir accéder aux ressources et aux manuels numériques. Pour les collégiens, pensez à protéger votre tablette avec une coque ou une housse et à prendre soin de votre sac qui ne devra pas être laissé sans surveillance. Pour les anciens élèves de l'établissement, veillez à supprimer de la mémoire des tablettes tous les manuels de l'année précédente.

Nous vous rappelons que conformément au règlement intérieur en vigueur, **l'établissement dégage toute responsabilité en cas de vol.** Il faut donc ranger votre tablette à chaque inter-cours ou récréation, sécuriser votre sac à l'aide d'un cadenas et ne pas jeter votre sac.

**Nous vous rappelons que l'équipement numérique permet uniquement d'avoir accès aux manuels ou ressources numériques et à internet. La prise de notes s'effectue toujours dans les cahiers ou classeurs.**

Un rappel sur l'utilisation des équipements numériques sera effectué au début de l'année scolaire par le professeur principal.

## Comptes informatiques

Les comptes informatiques des élèves sont activés.

L'identifiant est la première lettre du prénom suivie du nom (10 caractères maximum au total).

Dans certains cas particuliers, l'identifiant contient également un chiffre.

Le mot de passe initial est la date de naissance en 6 chiffres (exemple pour François Pignon né le 10 novembre 2004 : Identifiant : fpignon et mot de passe : 101104).

La première utilisation du compte doit s'effectuer sur un ordinateur de l'établissement, au CDI, en salle info, en Permanence ou dans une salle de TP de sciences. Lors de cette première connexion, le mot de passe doit être modifié et noté par l'élève. Le nouveau mot de passe doit contenir au moins 6 caractères. Ce mot de passe est personnel et doit rester secret, et il sera utilisé chaque jour sur la tablette pour accéder à internet : il ne doit être ni trop simple, ni trop compliqué et ne doit contenir que des chiffres ET/OU des lettres.

## Accès Wi-Fi

Avant de pouvoir utiliser le réseau wifi, les élèves doivent forcément effectuer une première ouverture de session sur un des ordinateurs de l'établissement pour personnaliser leur mot de passe, au CDI, en salle info, ou dans les labos de sciences (cf. ci-dessus).

L'accès à internet avec la tablette ou l'ordinateur se fait ensuite en 2 étapes :

- Connexion au réseau « ndwifi », avec le mot de passe « nd67wifi ».
- Authentification sur la page « Contrôles d'accès » qui s'affiche automatiquement à l'ouverture d'un navigateur, avec l'identifiant et le mot de passe du compte élève personnalisé au préalable sur un ordinateur de l'établissement.

Adresse de la page d'authentification : [alcazar.notredame67.com](http://alcazar.notredame67.com)

L'authentification ouvre un droit d'accès à internet valable 1 jour. Les connexions réalisées par cet accès sont filtrées et enregistrées pour chaque utilisateur.

## MonBureauNumérique

Les identifiants d'accès à l'ENT *MonBureauNumérique* seront bientôt distribués. Ils permettront d'accéder aux manuels numériques, au cahier de textes, à l'emploi du temps et à ses modifications, à la messagerie et aux notes. Un compte par élève, un compte par famille sauf pour les parents séparés où chaque parent recevra un identifiant séparé.

## Feu vert clignotant

Nous vous rappelons la présence des feux verts clignotants au M'eating et dans la cour. Ils signifient :

- Pour les lycéens : **autorisation de monter en cours.**
- Pour les collégiens : **se dépêcher de récupérer les affaires dans les casiers afin d'être prêts au moment de la sonnerie.**

## Déplacements

Trois escaliers permettent l'accès aux différents locaux de l'établissement. Pour faciliter les déplacements de tous les élèves, nous vous demandons de respecter les consignes suivantes :

- L'escalier B est réservé aux élèves du collège. Les collégiens qui se rendent en technologie en C41 empruntent l'escalier C et ceux qui se rendent au gymnase ou en salle C26 empruntent l'escalier D.
- En dehors de ces exceptions, les escaliers C et D sont réservés aux élèves du lycée. Les élèves de 2<sup>nde</sup> 1 empruntent l'escalier C pour entrer et sortir de leur salle de classe. Les élèves de 1<sup>er</sup> 1 et T<sup>er</sup> 1 empruntent l'escalier D pour entrer et sortir de leurs salles de classe.

## Chorale

Toutes celles et ceux qui aiment chanter sont invités à venir dans les rangs de la chorale de Notre-Dame. L'inscription se fera le jour de la première répétition jeudi 8 septembre de 13h10 à 14h05 en salle d'éducation musicale E11. Cette invitation s'adresse à tous les élèves de la 6<sup>e</sup> à la Terminale.

## Association sportive

Une information sera donnée lors de la première heure de cours d'EPS. Les séances démarrent mardi 6 septembre à 13h10. Rendez-vous au gymnase.

## Photos individuelles

Le photographe sera dans l'établissement le mardi 6 septembre. Les collégiens et les lycéens se présenteront obligatoirement par classe et par ordre alphabétique accompagnés de leur professeur selon le planning horaire qui sera communiqué. Il est obligatoire de se faire photographier mais l'achat de la photo est facultatif. Le Bureau de la vie scolaire communiquera le planning de passage des classes par voie d'affichage.

## Casiers

Les élèves doivent consulter les panneaux d'affichage pour connaître leur numéro de casier. Ils devront se munir d'un cadenas personnel. **Il n'est pas permis de s'attribuer un casier sans inscription préalable à la Vie Scolaire sous peine de sanction.**

## Aide à table

Comme chaque année, l'école recherche des élèves de 3<sup>e</sup> ou du lycée (au nombre de 3 par jour) pour aider les enfants de CP à prendre leur repas tous les jours de 12h35 à 13h10 à la cantine des maternelles. Les élèves disposés à rendre ce service doivent s'engager à être réguliers et actifs.

Ceux qui accepteront de rendre ce service durant l'un ou l'autre des créneaux indiqués pourront bénéficier de la gratuité du repas. Les volontaires peuvent s'inscrire le plus vite possible auprès du secrétariat de l'école – bureau B17.

## Informations Spécial Collège

### Récréations du matin

Afin d'améliorer le confort de la cour, les récréations des élèves du collège seront différenciées :

- Les élèves de 6<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup> prendront leur pause de 9h50 à 10h05
- Les élèves de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> prendront leur pause de 10h45 à 11h

### CDI

Le CDI n'est pas accessible aux collégiens pendant les récréations de 9h50 (6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>), de 10h45 (4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>) et de 15h.

L'accès au CDI pendant la pause méridienne de 12h30 à 14h05 se fait par voie d'inscription au préalable auprès de Mme Hackenschmidt tous les jours à partir de 12h, dans la cour.

### Permanence de 13h à 14h

La permanence pour les collégiens est transférée en salle C11.

## Informations Spécial Lycée

### Options

Toutes les options et spécialités communes à La Doctrine et Notre Dame démarrent à partir du **jeudi 1 septembre 2022**. Attention : les horaires des spécialités et des enseignements partagés avec La Doctrine étant différents, veuillez à consulter le planning affiché dans les salles de classe.

### Option Musique

Les élèves qui ont choisi cet enseignement sont invités à une réunion d'information sur le créneau habituel de cette option (durée de la réunion : 1h) :

- Jeudi 1 septembre pour les Premières et les Terminales à Notre-Dame
- Mardi 6 septembre pour les Secondes à Notre-Dame

### Organisation pédagogique

Toutes les informations nécessaires au bon démarrage des cours de chaque classe sont affichées sur les panneaux d'organisation pédagogique à l'entrée du M'eatring, à côté de la rampe de distribution de la cafétéria près de l'escalier C. Nous vous encourageons à les consulter. En cas de doute, vous pouvez également vous adresser à Mme ROUSSEAU au bureau de la Vie Scolaire.

### Récréations

La cour est accessible aux lycéens pendant les récréations sans accès aux tables de ping-pong ni panier de basket.

### Jeun 'Est 15-29 ans

Jeunest.fr est un portail, une appli et une carte pour lycéens de la région Grand Est. **Tous les lycéens doivent s'inscrire.** Vous trouverez toutes les informations, actus et bons plans de la région.

Inscrivez-vous sur le site [www.jeunest.fr](http://www.jeunest.fr)

### Spécial Terminales - Inscriptions aux prépas OFEPAL

Il est encore temps de s'inscrire aux prépas de l'OFEPAL (Santé, Sciences Po, Ecoles d'ingénieurs). Les élèves peuvent le faire jusqu'au **lundi 5 septembre à 17h** auprès de Mme MORA (Bureau B15). Les premiers cours auront lieu le samedi 10 septembre 2022.